

CODE DIPLOME : 32033002

CODE RNCP : 36939

OBJECTIFS

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits des publics, le ou la titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions dévolues aux structures et services relevant du champ sanitaire et social.

Le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de partenariat et de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... ainsi qu'au service de la promotion des activités de la structure qui l'emploie.

Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il ou elle procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations, organise et gère leur mise en œuvre, contribue au système d'information et à la mise en œuvre de projets et de la démarche qualité. Il est capable d'analyser et résoudre les problématiques qui se posent à lui ou à l'équipe, dégager des solutions et les argumenter. Il peut représenter la structure.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon sa fonction, il assure l'encadrement, la coordination ou l'animation d'équipe. Il est en capacité de capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes, d'autoévaluer ses propres performances. Il inscrit son action dans le cadre de la modernisation de l'accès aux prestations et services. L'action de ce professionnel ou cette professionnelle polyvalent se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Organismes de protection sociale ;
- Etablissements et services sanitaires ;
- Etablissements et services sociaux ;
- Etablissements et services médico-sociaux ;
- Structures développant des services à caractère sanitaire ou social ;
- Organismes de pilotage sanitaire et médico-social .

CERTIFICATEUR

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date de l'enregistrement : 10-10-2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

NIVEAU de SORTIE

Titre reconnu par l'État de niveau 5, équivaut à un BAC+2

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsable pédagogique : Francis Laugé – francis.lauge@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1 350 heures (sur 2 ans)
Démarrage en septembre

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1124 heures (sur 2 ans)
Démarrage en septembre

Autres
situations :
nous
contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences :
6380 €

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

9.90 eurosTTC/heure
TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

2 ans, modulable en fonction du positionnement*
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine au CFP/CFA, 1 semaine en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

PRÉREQUIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

- Trois visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.
- Pédagogie active privilégiant :
 - Les mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle)
 - La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
 - Une organisation coopérative des apprentissages
 - Accompagnement personnalisé
 - Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

CONTENU de la FORMATION

Matières générales :

- Culture générale et expression
- Anglais

Matières professionnelles :

- Accompagnement et coordination du parcours de la personne
- Projet et démarche qualité
- Politique de la structure et territoires
- Gestion de la structure et du service
- Actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves/BTS Blancs, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 4 conseils de formation et 4 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Culture générale et expression	2	Ponctuelle	Ecrite
E2 : Langue vivante étrangère 1	2	CCF	2 situations d'évaluation
E3 : Gestion de la structure et du service	4	Ponctuelle	Ecrite
E4 : Politique de la structure et territoire	5	Ponctuelle	Ecrite
E5 : Accompagnement et coordination du parcours de la personne	8	CCF	1 situation d'évaluation
E6 : Projet et démarche qualité	5	Ponctuelle	Orale
EP1 : Langue vivante étrangère 2 (1)		Ponctuelle	Orale
EP2 : Engagement étudiant		Ponctuelle	Orale

(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité ou d'un autre diplôme national de niveau 5 ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'épreuve U1 « Culture générale et expression » ainsi que l'unité U2 « Langue vivante étrangère ».

Les candidats titulaires d'une autre spécialité de BTS ou d'un diplôme national de niveau 5 ou supérieur ayant validé une unité d'enseignement de droit, d'économie, de management ou de sciences de gestion seront, à leur demande, dispensés de l'épreuve E3 « Gestion de la structure et du service ».

Les candidats titulaires du BTS Economie sociale familiale seront, à leur demande, dispensés de subir l'unité U4 « Politique de la structure et territoire ».

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2024	2023	2022
Taux de réussite globaux CFP/CFA Montplaisir	0,0%	74,2%	72,6%
Taux de réussite BTS SP3S	57,1%	~	~
Taux de présentation à l'examen	87,5%	~	~
Taux de réussite BTS SP3S Académie de Grenoble	77,2%	76,3%	NC
Insertion professionnelle (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	100,0%	~	~
En recherche d'emploi	0,0%	~	~
Taux de poursuite d'étude	0,0%	~	~

~ Pas de promo sortante en 2023 et 2022

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

BACHELOR (3ème année) Marketing et communication, Conseiller financier et gestion de patrimoine, Management et gestion des ressources humaines.

LICENCE PRO : Assistant de Gestion Administrative et Financière, Chargé des Ressources Humaines,...

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemple, ces professions sont identifiées actuellement sous les terminologies suivantes :

- Responsable de secteur en service d'aide à domicile ;
- Gestionnaire conseil, conseiller offre de services dans les organismes de protection sociale ;
- Coordonnateur réseau, coordonnateur d'activités sanitaires ou sociales ;
- Chargé de relation avec les usagers dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- Conseiller d'action sociale (emploi, insertion socioprofessionnelle) ;
- Assistant aux mandataires à la protection des majeurs ;
- Chargé de projet, assistant qualité ;
- Assistant de direction, encadrant (secrétariats, pôle accueil, pôle standard) ;
- Assistant en ressources humaines.